

REGLEMENTATION COSMETIQUE

Cosmed célèbre ses 25 ans d'expertise réglementaire

Au cours des dernières années, la pression réglementaire sur les entreprises cosmétiques s'est nettement intensifiée. Au règlement cosmétique sont venues s'ajouter les réglementations chimiques, les réglementations environnementales et, dans le cadre de l'exportation, les réglementations à l'international.

Afin d'aider les entreprises à intégrer ces réglementations, et notamment au regard des dernières actualités, COSMED a organisé le 8 octobre, une Masterclass animée par son équipe réglementaire.

MasterClass réglementaire de rentrée : 420 participants – 120 questions

Il est apparu que certains sujets ne sont pas encore pleinement maîtrisés par les entreprises. Avec une participation de 420 personnes, en hausse de 16 % par rapport à 2023, et un fort niveau d'interaction marqué par les 120 questions adressées à l'équipe, cette session a démontré l'importance cruciale de décrypter cette complexité réglementaire pour mieux accompagner les acteurs du secteur.

Depuis 25 ans, COSMED, en tant qu'interlocuteur privilégié des autorités françaises et européennes en charge du secteur cosmétique, propose lors de son Congrès Réglementaire annuel, une analyse approfondie de cette « superposition » réglementaire et partage, avec les autorités et les associations partenaires, les interprétations indispensables pour une correcte intégration dans les entreprises.

Congrès Réglementaire Cosmed : 350 participants - Réservez vos 26-27 mars 2025

Ce Congrès est l'un des plus grands rassemblements d'industriels de la cosmétique sur les sujets réglementaires. Durant 2 jours, les dirigeants d'entreprise ainsi que les responsables et chargés des affaires réglementaires, de la recherche et développement, de la toxicologie et de l'ingénierie qualité peuvent échanger sur leurs problématiques avec les autorités de tutelle, les associations partenaires et les autres professionnels du secteur, tout en s'informant sur les défis futurs.

Sur le volet français et européen la **présence de la DGCCRF et de la Commission européenne avec Sylwia JACZEWSKA** permettra une check-list exhaustive des priorités et enjeux réglementaires des mois à venir.

Sur le plan international, la **participation exclusive de Meredith Petillo, Vice-Présidente de l'IBA** (Association américaine des PME cosmétiques), offrira une expertise inégalée concernant l'exportation des produits cosmétiques vers les États-Unis qui représentent 12,8 % des parts de marché, faisant de ce pays le deuxième marché mondial après l'Europe.

Un programme complet

26 mars



- ANSES : Présentation, rôles, missions et sujets prioritaires
Intervenant en cours
- DGCCRF : État des lieux, bilan, priorités d'inspection et projets futurs
Bureau 5B DGCCRF
- Regulated Substances: Current European Regulations and Upcoming Developments
Sylwia Jaczewska – Legal Officer – European Commission
- Réforme du règlement CLP : Nouveautés et impacts pour le secteur cosmétique (MOCS, exemptions, classification)
Sybillie MILLET – Chargée Affaires Règlementaires – COSMED
- Règlement européen PPWR : les voies d'harmonisation et les autres
Mathilde GUYADER – Responsable Affaires Environnementales – COSMED
- Affichage QCE pour les produits cosmétiques : Recommandations pratiques et perspectives sur le Passeport Produit Digital Européen
Gaëlle SAINT JALMES - Avocate spécialisée – QOLUMN
- Table ronde Microplastique : défis et enjeux de la mise en œuvre du Règlement Microplastiques (UE) n° 2023/2055 – Regards croisés de différents acteurs de l'industrie

27 mars



- Commerce International : les clés pour réduire les barrières techniques
DG Trade
- Chine : Evaluation de la sécurité et BPF
Intervenant en cours
- USA : MOCRA & spécificités par états : êtes-vous prêt pour les échéances 2025 ?
Meredith Petillo – Vice president, technical & regulatory affairs – IBA
- Corée du Sud : Comment mettre un produit cosmétique sur le marché coréen ?
Mike Son - Chemical/Cosmetic Regulatory Affairs - REACH24H Korea
- Panorama ingrédients et environnement
Intervenant en cours
- Panorama des réglementations environnementales à l'international
Catherine APOLINARIO – Chargée d'affaires réglementaires – Cosmed
- Panorama monde des ingrédients controversés : substances à définir
Marie MAGNAN - Chargée d'affaires réglementaires – Cosmed
- Table ronde Etiquetage : Comment les entreprises gèrent un étiquetage « monde » aujourd'hui ?

Lieu : VERSO - Centre de Conférence - 52 Rue de la Victoire - 75009 PARIS

A propos de COSMED :

COSMED est la première association professionnelle représentative des entreprises cosmétiques françaises fédérant 1030 entreprises adhérentes. Elle défend les intérêts des TPE-PME et ETI par des contributions réglementaires et scientifiques qui sont reconnus internationalement. Elle établit également un dialogue régulier entre le secteur cosmétique et les parlementaires ou les institutionnels en Région.

COSMED est aujourd'hui le premier écosystème du secteur cosmétique et contribue au développement des entreprises par la mise à disposition de services mutualisés : veille réglementaire cosmétique 120 pays, délivrance de Certificats de Vente Libre, accompagnement des entreprises sur les salons à l'international, formation professionnelle, groupement d'achats, accompagnement à la transition environnementale, organisation de congrès.

Votre contact Presse :

Jean Marc Giroux, Président, giroux.jm@gmail.com, 06 17 08 54 75